



Je ne travaille pas ,je n'ai pas droit au devoir de secours

Par **nina 2504**, le **31/10/2010** à **14:06**

Bonjour,
battue trompée,etc,je suis partie nous avions un compte joint il a vidé. le jour de l'onc il dit ne pas travailler ne pas avoir de revenus.j'ai portée au tribunal la preuve que son compte perso est bien rempli,moi je ne travaille pas
Le resultat de l'onc 0 de devoir de secours.Mon avocat me dit de ne pas faire appel et aujourd'hui je me rends compte qu'il a une societe a l'etranger.
Quoi faire ?

Par **mimi493**, le **31/10/2010** à **14:41**

Que dit l'avocat face à cette nouvelle information ?